

Thème 6 : L'enjeu de la connaissance

Corrigé devoir surveillé – Axe 1 : produire et diffuser des connaissances

Sujet 2 : L'alphabétisation des femmes en France

Consigne : En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez au sujet suivant : quels sont les enjeux, les progrès et les limites de l'alphabétisation et de l'éducation des femmes au XIX^e s ?

Introduction : Siècle de la démocratisation et de l'industrialisation de la société française, le XIX^e s est aussi celui de l'exclusion des femmes de la sphère politique et de la volonté de les cantonner à la sphère domestique, sous la tutelle des hommes. La question de leur alphabétisation et de leur scolarisation reflète ce double enjeu. Si les femmes bénéficient des politiques de massification des savoirs avec la mise en œuvre d'un système universel d'enseignement par l'État, à l'instar des autres pays en voie de démocratisation et d'industrialisation comme les EU ou l'Angleterre, elles subissent aussi les effets des rapports de domination masculine et social. Aussi convient-il d'analyser dans quelle mesure l'alphabétisation se traduit par des progrès pour la condition féminine ?

Le document 1 est fondé, d'une part, sur une enquête statistique commandée par le recteur de l'académie de Nancy en 1877 pour mesurer le taux d'alphabétisation de la population à partir des signatures sur les registres d'état civil, et, d'autre part, les données de la scolarisation au XIX^e s dans l'enseignement primaire extraites d'un ouvrage de l'historien P. Albertini sur l'École en France. Il permet de comparer les progrès entre hommes et femmes de l'alphabétisation et de la scolarisation. Quant au document 2, il s'agit d'un discours d'inauguration du lycée jeune fille dans lequel son auteur, le directeur du lycée, définit les finalités de l'enseignement secondaire qui s'est ouvert aux filles par la loi Camille Sée de 1880. Nous verrons, à partir de ces deux documents, quels sont les enjeux, puis les progrès et enfin les limites de l'alphabétisation et de l'éducation des femmes au XIX^e s.

I) Les enjeux de l'alphabétisation et de l'éducation des femmes au XIX^e s

- a) *L'alphabétisation et l'éducation, reflet et facteur des inégalités hommes/femmes* : Les statistiques du document 1 traduisent les inégalités de statut et de condition entre les hommes et les femmes au XIX^e s. On observe, en effet, qu'à la fin du XVIII^e s, les femmes sont presque deux fois moins alphabétisées que les hommes : 27% contre 48%, selon le doc. 1. Cette sous-alphabétisation est la conséquence de la moindre scolarisation des filles par rapport aux garçons. Ainsi, en 1820, ne représentent-elles que 736 000 élèves sur les 1 939 000 élèves de l'enseignement primaire, soit à peine 38% des effectifs scolarisés, d'après le doc. 2. Dans les

Thème 6 : L'enjeu de la connaissance

familles, priorité est, en effet, donnée à l'éducation des garçons car ils sont les futurs chefs de ménage et ont vocation à occuper un emploi, alors que les femmes, considérées comme d'éternelles mineures, sont destinées dans le cadre du mariage à exercer les fonctions domestiques et maternelles. Le document 1 ne permet pas de montrer aussi comment le taux d'alphabétisation et le niveau de scolarisation des femmes dépendaient également de leur classe sociale. Les filles de la bourgeoisie et de noblesse étaient beaucoup plus alphabétisées et scolarisées que celles des classes populaires (paysannerie, petit peuple des villes).

b) *L'alphabétisation et l'éducation des femmes pour enraciner la République* : Cet écart dans l'alphabétisation et l'éducation entre les hommes et les femmes est considéré sous la III^e République comme un obstacle à l'enracinement de la République. L'accès à la connaissance est, en effet, la condition d'une vie démocratique. Or, bien que les femmes, exclues de la citoyenneté, soient privées du droit de vote, l'influence qu'elles exercent au sein de leur famille en font des vecteurs de la transmission des idéaux de liberté, d'égalité et de progrès que promeut la III^e République et que combat l'Église. Voilà pourquoi la III^e République, face à celle-ci qui exerçait une sorte de monopole sur l'enseignement féminin, rend l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons comme pour les filles et ouvrent des lycées pour les filles de la bourgeoisie, auparavant réservés aux seuls garçons. L'objectif est, selon le directeur du lycée de Rouen pour les jeunes filles, de faire en sorte que « *les grandes idées de progrès, de solidarité sociale* » auxquelles s'opposent l'Église, hostile à la République, « *fassent battre un jour le cœur de chacune à l'unisson de leur mari.* »

II) Les progrès de l'alphabétisation et de l'éducation des femmes au XIX^e s

a) *Des progrès incontestables grâce à la scolarisation de masse* : Le document 1 montre que les progrès en matière d'alphabétisation sont notables au XIX^e s. Non seulement le taux d'alphabétisation passe d'une femme sur quatre en 1786-90 à deux femmes sur trois en 1872-76 mais l'écart avec les hommes se resserre puisque la différence de pourcentage d'alphabétisation diminue de 21% à 9% durant la même période. Ces progrès rapides sont le résultat de la mise en œuvre d'un système d'enseignement universel c'est-à-dire ouvert à toutes et tous, sans distinction de sexe ni sélection par la fortune. On remarque, en effet, sur le document 1 qu'en même temps que progressent les effectifs scolarisés et le nombre d'écoles qui passent respectivement de 112 300 et de 27 851 en 1820 à 5 341 000 et 75 635 en 1881-82, la proportion des filles parmi les élèves augmentent de 38% à 50%.

Thème 6 : L'enjeu de la connaissance

b) *Une dynamique amorcée avant les lois Ferry de 1881-82 que celles-ci accélèrent* : Le document 1 montre que l'effort d'alphabétisation et d'éducation des filles a débuté après 1830 et bien avant les lois Ferry de 1881-82. C'est le résultat de la loi Guizot de 1833 qui impose l'ouverture d'une école dans chaque commune et la formation d'instituteurs puis d'institutrices par une école normale dans chaque département. Sous l'effet de celle-ci, le nombre de filles scolarisées bondit de 636 000 en 1832 à 2 070 000 en 1863, et le taux d'alphabétisation des femmes est doublée entre 1816-1820 et 1872-76. Les lois Ferry n'en restent pas moins importantes car elles rendent la scolarité gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, contribuant ainsi à parachever une dynamique née avec les premiers mouvements de libéralisation et de démocratisation sous la monarchie de Juillet.

III) Les limites de l'alphabétisation et de l'éducation des femmes au XIX^e s

a) *Un enseignement différencié et séparé...* : Le document 2 montre que les garçons et les filles fréquentaient des établissements publics différents, selon leur sexe. Cette absence de mixité tenait au fait que les enseignements n'étaient pas les mêmes : la formation aux tâches domestiques remplaçait à l'école primaire une partie des enseignements généraux que recevaient les garçons ; quand aux lycées auxquels accédaient seulement les filles de la bourgeoisie en raison de son caractère payant, ils ne donnaient pas le droit de passer le bac à la différence de celui des garçons et comprenaient un nombre d'heures d'enseignement et d'années plus réduits.

b) *... qui a pour objectif d'entretenir les inégalités de statut et de condition entre les hommes et les femmes* : Cette différenciation des enseignements s'explique par le fait que l'école n'a pas, aux yeux des autorités de la III^e République, pour but de créer les conditions d'une égalité homme/femme et de permettre à celles-ci de s'émanciper. Comme l'enjoint avec son insistance toute patriarcale le directeur du lycée pour jeunes filles, « ce n'est pas dans le prétoire ou dans l'amphithéâtre que nous cherchons à orienter le plus grand nombre de nos élèves [...]. Il faut qu'elles restent des filles affectueuses et qu'elles deviennent plus tard des épouses dévouées, des mères attentives. » L'instruction a ainsi comme finalité non de leur permettre de réaliser la carrière professionnelle de leur choix et selon leurs talents comme pour les hommes mais de les préparer aux fonctions domestiques et maternelles, et à être de bonnes mères républicaines.

Conclusion : La scolarisation de masse assurée par le système public a permis de réduire de façon notable les inégalités hommes/femmes en matière d'alphabétisation. Elle a neutralisé une grande partie des effets du patriarcat qui avaient comme conséquence de donner la priorité en

Thème 6 : L'enjeu de la connaissance

matière d'alphabétisation et d'éducation aux garçons. Mais elle a reproduit dans l'organisation de l'enseignement par l'absence de mixité, le caractère non gratuit de l'enseignement secondaire et la différenciation des contenus les hiérarchies de genre et de classe, autant de manifestation d'une démocratisation inachevée.